



Le Tchaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité Automne 2019 - Parait 4 fois l'an

Bulletin communal



Le chemin des écoliers

On oublie trop souvent que l'école est une chance mais que le parcours pour s'y rendre est aussi important que l'école elle-même.

Petits pas, grands effets

Les enfants font chaque jour un petit voyage. Ce qui nous semble aller de soi les ébahit. Ils apprennent à chaque rencontre, chaque expérience et se développent ainsi pas à pas.

La période de l'école est particulièrement marquante pour eux. Et pas seulement à cause du programme scolaire. Ils y apprennent à gérer les succès et les déceptions, nouent des contacts sociaux et répètent des modèles de comportement. Tout cela se déroule dans la salle de classe, dans la cour de récréation et sur le chemin de l'école. Entre les « refuges » sûrs de la maison et de l'école, un monde passionnant et coloré se dévoile aux enfants, qui l'explorent avec leurs camarades.

Les enfants savourent la liberté dont ils font l'expérience sur le chemin de l'école. Il est donc nécessaire de rendre les trajets sûrs et de préparer les enfants à cette aventure – en les informant, en la planifiant bien et en s'entraînant avec eux. Mieux l'enfant connaît le chemin de son école, plus il peut être attentif aux découvertes et impressions qui l'y attendent. Enfin, et c'est très important, cela lui permet de se familiariser avec les dangers de la circulation routière.

Le chemin de l'école fait partie du chemin de la vie. Il renforce la personnalité.

Le chemin de l'école, espace de liberté...

Si pour nos yeux d'adultes, le trajet jusqu'au travail est généralement purement utilitaire, le chemin de l'école représente bien plus pour les enfants.

Lors de leur premier jour d'école ils se voient imposer une structure de journée fixe, nouvelle et différente de la liberté et du jeu qu'ils ont connus auparavant. Désormais, le rythme est déterminé par l'emploi du temps et des pauses régulières. A la maison, il y a les devoirs et d'autres activités, comme la musique ou le sport. Le chemin de l'école est un important espace de liberté: l'enfant se déplace de la maison à l'école et retour sans être surveillé par son enseignant ou ses parents. C'est inhabituel et passionnant.

Quand on se déplace à pied, il faut prendre des décisions, interpréter correctement ses observations et se conduire de manière responsable. Les enfants se développent pour ainsi dire « chemin faisant ».

... Et de vie sociale

L'échange avec les autres est déterminant pour bien grandir. La personnalité des enfants se développe au fil des rencontres, des discussions, des jeux, mais aussi des disputes. Sur le chemin de l'école, ils partagent leurs joies et leurs peines, règlent leurs conflits, racontent leurs expériences et se préparent ensemble à la journée qui les attend.

Dans certaines régions du monde, l'école est un parcours du combattant et le savoir une conquête. Chaque matin, parfois au péril de leur vie, des enfants s'engagent sur le chemin de la connaissance.

Dans notre commune résidentielle entourée d'espaces de verdure pourvue d'une biodiversité importante, ou chaque rencontre est une expérience intéressante, les déplacements doivent rester un chemin d'étude naturel et de camaraderie.

Pour toutes ces raisons, il convient d'encourager les enfants à se rendre à l'école à pied et limiter autant que possible les trajets en voitures.

A l'école sans voiture, c'est plus sûr !

La sécurité des enfants est l'affaire de tous, en particulier des automobilistes. A cet égard, il y a lieu de relever que les « parents taxi », qui amènent leur progéniture en voiture à l'école et stationnent sur les trottoirs, soi-disant pour quelques secondes, en faisant fi des règles les plus élémentaires de prudence, mettent en danger leurs propres enfants et à ceux qui font l'effort de venir à l'école à pied.

La sécurité est également au cœur des préoccupations de la Municipalité. A cet égard, la Municipalité entend compléter les zones 30 Km/h, mises en place



depuis plusieurs années sur une grande partie du territoire communal, avec des aménagements visant à modérer le trafic, afin que vous et les véhicules qui transitent par la commune respectent les limitations de vitesse, la sécurité de nos piétons et la tranquillité de nos résidents.

Le projet de modération de trafic ainsi élaboré par la Municipalité avec le concours d'un bureau spécialisé est actuellement en consultation préalable auprès du canton. Après réception des observations des services cantonaux et prise en compte de leurs remarques, le projet sera soumis à l'enquête publique, puis à l'approbation du Conseil communal.

Le chemin de l'école un chemin de vie !!!

L'ESSENTIEL SUR LES « PARENTS TAXI »

- Amener et chercher les enfants à l'école en voiture met en danger les autres enfants sur le chemin, mais surtout devant l'école.
- Les enfants qui sont souvent conduits par leurs parents connaissent moins bien les particularités du chemin de l'école. Lorsqu'ils l'empruntent à pied, ils courent donc plus de risques que ceux qui le font tous les jours en marchant.
- L'enfant est privé de l'espace d'apprentissage et de découverte qu'est le chemin de l'école
- Les trajets motorisés sont également à éviter pour des raisons écologiques.

Bernard Freemantle

Procédé de démarchage déloyal



Il a été porté à la connaissance de la Municipalité que l'entreprise Smile Habitat SA avait contacté plusieurs habitants de Jouxten-Mézery pour leur proposer des devis gratuits en matière de chauffage, en laissant entendre qu'elle agissait en partenariat avec la Commune.

La Municipalité tient à préciser à cet égard qu'elle n'entretient aucun partenariat commercial avec une quelconque entreprise et n'en recommande jamais aucune. Par ailleurs, il n'est pas rare de rencontrer sur le territoire communal des entreprises itinérantes faisant du porte-à-porte pour proposer divers services, souvent de manière insistante.

Si vous faites l'objet d'un tel procédé de démarchage, la Police cantonale vaudoise vous rappelle les bons comportements à adopter:

- Ne laissez pas ces démarcheurs s'introduire chez vous.
- Soyez très critiques. Demandez le détail des produits utilisés et un devis avant de traiter avec ces personnes.
- Ne versez jamais d'acompte, même pour un montant infime.
- Relevez un maximum de détails, dont l'immatriculation du véhicule utilisé et renseignez rapidement la police via le 117.
- Parlez-en autour de vous, surtout aux aînés qui sont les principales victimes.

Déchetterie communale

Passage à l'heure d'hiver

Nous vous informons que nous allons passer à l'heure d'hiver le 27 octobre prochain. De ce fait, il y aura lieu de vous déplacer à la déchetterie communale, à partir du **lundi 28 octobre 2019**, aux heures suivantes:

Lundi	08h00 - 10h30
Mercredi	15h00 - 17h00
Vendredi	15h00 - 17h00
Samedi	09h00 - 12h00



Décisions du Conseil communal

Séance du 25 juin 2019:

Sous la présidence de M. Michel Pilloud, le Conseil communal s'est réuni le 25 juin 2019 à 19h00, dans la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé:

Préavis municipal n°3/2019 relatif aux comptes communaux et la gestion de la Municipalité durant l'exercice 2018:

- D'approuver les comptes de l'exercice 2018 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaître un excédent des charges de CHF 669'521.54 et un découvert au bilan de CHF 1'308'630.11
- De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2018.

Préavis municipal n°4/2019 relatif à la demande de crédit pour la pose de collecteurs d'eaux usées EU et d'eaux claires EC au chemin de l'Oche et pour le nouvel aménagement de l'éclairage public – demande de crédit de CHF 290'000.00

- D'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 290'000.00 pour les travaux relatifs à la pose des collecteurs EU/EC au chemin de l'Oche et le nouvel aménagement de l'éclairage public ;
- D'autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes;
- De laisser la Municipalité, à partir de l'exercice 2020, le soin d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement. Cela ne concerne pas les dépenses liées à l'éclairage public.

Les toilettes ne sont pas des poubelles !

Cela tombe sous le sens ?! Et pourtant !

Quantités de lingettes, cotons-tiges, serviettes hygiéniques, lentilles de contact, fil dentaire, restes de nourriture, huiles et graisses, médicaments et produits toxiques... sont encore trop souvent jetés au fond de la cuvette... Or, les conséquences pour nos canalisations et notre environnement sont loin d'être anodines !

Chez vous, les lingettes, par exemple, peuvent boucher les toilettes, ce qui peut s'avérer gênant... Même étiquetées « jetables » ou « biodégradables », ces lingettes ne se décomposent pas complè-

ment dans les canalisations, elles flottent, s'accrochent aux obstacles et s'y agglutinent, absorbant au passage graisses, savons ou phosphates. Au final, ces masses compactes obstruent les canalisations, endommagent les pompes et les stations d'épuration, nécessitant de nombreuses interventions et générant des coûts non négligeables pour la collectivité. A cela s'ajoute que ces lingettes sont généralement composées de fibres synthétiques et matières plastiques nocives pour l'environnement...

Si vous souhaitez faire un geste simple pour réduire les atteintes à l'environnement et le montant de



la facture du traitement des eaux usées: **à l'exception du papier toilette, ne jetez rien dans la cuvette.**

Drones

Les drones sont des appareils volants télécommandés, en général de petite envergure et assimilés sur le plan juridique aux modèles réduits volants. Les conditions d'utilisation des drones d'un poids inférieur à 30 kg sont régies par l'ordonnance du DETEC sur les aéronefs de catégories spéciales (OACS ; RS 748.941). L'art. 17 de ladite ordonnance interdit notamment l'utilisation de drones à une distance de moins de 5 km des pistes d'un aéroport civil ou militaires et à moins de 100 m de rassemblement de personnes en plein air.

Ces dispositions fédérales ont été récemment complétées au niveau cantonal par l'adoption d'un règlement concernant l'interdiction de survol de périmètres déterminés par des aéronefs sans occupants de poids inférieur à 30 kg (RISA ; RSV 740.24), entré en vigueur le 15 juillet 2019.

Selon ce règlement cantonal, les drones sont interdits de survol à moins de 300 mètres des établissements pénitentiaires, des postes de la gendarmerie vaudoise et de l'Académie de police de Savatan, des sites du Tribunal fédéral et du Tribunal cantonal, ainsi que des hôpitaux ou cliniques disposant d'un hélicoptère. L'utilisation de drones est par ailleurs

interdite à moins de 300 mètres de toute zone où se déroule une intervention de la police, des services de secours ou de l'Etat major cantonal de conduite (EMCC). Comme il l'a fait par le passé lors de rencontres de haut rang (CIO, visites d'Etat) ou durant la Fête des vigneron, le conseil d'Etat pourra prononcer des interdictions de périmètres temporaires.

Le règlement précise par ailleurs les compétences des communes qui peuvent notamment prévoir dans leur règlement général de police des périmètres d'interdiction permanente ou temporaire ou soumettre l'utilisation de drones à un régime d'autorisation.

S'agissant de la commune de Jouxens-Mézery, l'utilisation de drones de 500 gr à 30 kg est d'ores et déjà interdite sur l'ensemble de son territoire, en raison de sa proximité avec l'aérodrome de la Blécherette. Aussi n'y a-t-il pas lieu de prévoir des dispositions supplémentaires dans le règlement communal de police.

Pour une présentation complète du cadre légal et la carte des interdictions permanentes de survol, veuillez consulter le site de l'Etat de Vaud à l'adresse suivante:

<https://www.vd.ch/drones>



Respect de l'ordre et de la tranquillité publics

La Municipalité tient à rappeler que **le règlement communal de police interdit tout acte de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publics.**

Sont notamment compris dans cette interdiction : les querelles, les cris, les chants bruyants ou obscènes, l'ivresse, les attroupements tumultueux ou gênant la circulation, l'utilisation abusive de tous véhicules à moteur (courses inutiles, etc.), les coups de feu ou les pétards, ainsi que les jeux bruyants à proximité des habitations (art. 15).

L'art. 20 du règlement communal de police précise qu'il est interdit de troubler la tranquillité et le repos des voisins par l'emploi d'instruments ou d'appareils sonores. Entre 22h00 et 07h00, l'emploi d'instruments de musique ou d'appareils

émetteurs de sons n'est autorisé que dans les habitations et pour autant que le bruit ne puisse être perçu de l'extérieur.

L'art. 22 dudit règlement prescrit par ailleurs aux détenteurs d'animaux de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher que ceux-ci ne troublent l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris ou aboiements.

La Municipalité invite toute personne témoin ou victime d'actes de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publics **à appeler immédiatement le poste de gendarmerie du Mont-sur-Lausanne au n°021 316 55 71** (numéro valable 24h sur 24, celui-ci étant dévié) **ou, le cas échéant, la centrale d'alarme de la police au n°117.**

Une patrouille sera en principe dépêchée sur place pour constater et faire cesser les nuisances. **Si, après cette première intervention, les auteurs de troubles persistent, il convient de ne pas hésiter à rappeler les forces de l'ordre,** afin qu'elles dressent un rapport de dénonciation à l'attention de la Municipalité, compétente pour prononcer une amende jusqu'à 500 francs à l'encontre de chaque contrevenant (1'000 francs en cas de récidive).



Sortie des aînés 2019

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée le 12 juin 2019 la traditionnelle sortie des aînés organisée par la Municipalité avec la collaboration active de la commission des aînés et des benjamins.

67 personnes ont répondu présentes à l'invitation et ont pu apprécier le programme suivant:

07 h. 30	Rendez-vous sur la place du village
07 h. 40	Départ du car
08 h. 15	Arrêt « café » au restaurant du Lac de Bret
09 h. 45	Visite de l'Abbaye de St. Maurice
11 h. 45	Montée en baladeur à Plan-Cerisier
12 h. 10	Apéritif, puis repas au restaurant « Plan-Cerisier » sous forme de buffet
15 h. 30	Retour à Martigny
17 h. 10	Arrivée à Jouxten-Mézery

La Municipalité remercie vivement les membres de la Commission des aînés et des benjamins pour leur collaboration ainsi que tous les participants pour leur bonne humeur.



Paroisse de Prilly-Jouxten

Repas festif – Dimanche 17 novembre 2019 – St-Etienne, Prilly

La Paroisse de Prilly-Jouxten remplace cette année sa traditionnelle Fête paroissiale par un Repas festif à St-Etienne. Elle vous invite cordialement à prendre part à ce repas, le **dimanche 17 novembre 2019**.

- A 10h30: Culte avec installation de Mme Isabelle Graesslé, pasteure
- Dès 12h00: Repas
 - Salade mêlée*
 - Jambon à l'os avec gratin de pommes de terre et légumes*
 - Dessert*
- Dès 13h00: Animation musicale
- Chauderon à la sortie « à votre bon cœur »

Paroisse de Prilly-Jouxten - Vieux-collège 3 - 1008 Prilly



Association des rencontres culturelles



Le 7 avril dernier, c'est dans une salle communale bien remplie que l'Ensemble EVOS, composé de treize dames, a donné un concert intitulé « Notes de voyage », sous la direction de Monsieur Pierre Pantillon et accompagné au piano par Madame Jacqueline George. Ce fut un moment musical varié et fort apprécié nous emmenant du romantisme allemand à des compositions du 20ème siècle provenant de pays très différents.

Lors de notre traditionnelle balade printanière, le 16 juin, sous un soleil généreux, vingt-deux personnes se sont promenées pendant 2 heures

tout près de chez nous, à Crissier, dans le vallon sauvage et quelque peu mystérieux de la Mèbre, sous la houlette de Monsieur Jean-Pierre Reitz, conservateur de la nature. Celui-ci a ensuite fait un exposé passionnant sur la biodiversité, sur la terrasse du Restaurant de Bois-Genoud, où une collation a été offerte aux participants.

De plus, reprenez bien la date du **jeudi 14 novembre à 20 heures**, car vous aurez le grand privilège de pouvoir entendre, à la salle communale, une conférence de Monsieur Jacques de Watteville intitulée « Les relations entre la Suisse et l'Union européenne,

enjeux et perspectives ». Qui mieux que lui pourrait nous parler de ce sujet brûlant d'actualité puisque, à la fin d'une longue carrière diplomatique au service de la Suisse, il a été le négociateur en chef avec l'Union européenne de 2015 à 2017.

Henry Rosset



50 ans de l'APE-VAUD



A l'occasion des 50 ans d'actions pour les parents, l'APE Vaud, qui fédère une quarantaine de groupes locaux, a célébré cet événement au Signal de Bougy, en partenariat avec ChapiClowns.

Votre APE-JM était présente, ce samedi 31 août, et a organisé un atelier « pompons » qui a réjoui nombre d'enfants avec de magnifiques créations tels qu'animaux, porte-clé, fruits, etc ... sans chablon à pompon, mais simplement avec les mains !

Une vraie réussite

Pour l'APE-JM, Sandrine Vuichoud



L'Apé-JM vous présente son programme 2019-2020

Bonne rentrée à tous les enfants et leurs parents!



Date	Événement	Description
20 sept. 19	Action «à pied à l'école»	Distribution de ballons à accrocher le matin au sac d'école des enfants qui font le trajet à pied à l'école. Dès 8h30, au Bistro, accueil des parents avec cafés et croissants offerts.
21 sept. 19	Rallye des familles	De 10h à 12h30, au bois de Romanel (piste vita), 12 postes sportifs et ludiques. Suivi d'un pique-nique canadien. Ouvert aux familles des écoliers de Jouxtenis-Mézery.
29 oct. 19	Atelier bricolage	De 15h45 à 18h, au Bistro. Créer son propre savon pour les mains et repartir avec un distributeur à savon décoré. Ouvert aux enfants dès 1P. Participation aux frais (max. 10 CHF).
31 oct. 19	Halloween au village	Dès 16h, maquillages au Bistro, 2 CHF/enfant. Dès 17h30, départ en groupes pour récolter des sucreries dans le village. Dès 19h, soupe à la courge, vin et thé chauds servis à la place du village.
nov. 19	Ateliers «4 accords toltèques»	4 mercredis, de 14h à 15h30, à la salle des commissions, pour apprendre à exprimer ses émotions et gagner confiance en soi. Destiné aux enfants de 8 à 12 ans, 40 CHF/atelier ou 100 CHF/4 ateliers.
12 nov. 19	Cuisiner simple et sain en famille	De 18h à 22h, au Bistro, atelier participatif pour échanger les bonnes pratiques, destiné aux parents. Un menu complet est cuisiné en groupe puis partagé sur place. Participation aux frais (env. 15 CHF).
07 jan. 20	Atelier bricolage	De 15h45 à 18h, au Bistro. Créer son tawashi (éponge tissée) en matériaux recyclés. Ouvert aux enfants dès 1P. Participation aux frais (max. 10 CHF) et aux fournitures (bas collant ou tshirt propres).
08 fév. 20	Sortie d'hiver	Après-midi aux Paccots (selon enneigement) avec les enfants et leurs parents. Fondue en fin de journée.
17 mar. 20	Cuisiner simple et sain en famille	De 18h à 22h, au Bistro, atelier participatif pour échanger les bonnes pratiques, destiné aux parents. Un menu complet est cuisiné en groupe puis partagé sur place. Participation aux frais (env. 15 CHF).
04 avr. 20	Chasse aux oeufs	A 11h à la place de jeux, chasse aux oeufs et sucreries de Pâques. Concours du plus bel oeuf décoré, apéritif offert.
08 mai 20	Récré des parents	Dès 18h30 à la place de jeux, apéritif canadien: chacun amène quelque chose à grignoter (couverts non fournis). Tables à disposition, boissons offertes.
17 mai 20	Mystères de l'UNIL	De 11h à 17h, visite des portes ouvertes de l'UNIL: participation aux ateliers en groupe. Ouvert aux enfants dès 4P. Trajet en transport public, prévoir un pique-nique.
05 sept. 20	Marché aux jouets	De 10h à 12h, dans le cadre de la Fête à Jouxtenis. 1/2 table est mise à disposition. Ouvert à tous les écoliers, les invendus peuvent être donnés pour une association. Grillades préparées par l'Apé-JM.

Et, tout au long de l'année, des cours de früh Deutsch dès la 3P, de street dance dès la 4P, et de foot unisexe tout niveau.

Inscription, information et affiliation à l'association: apejm@romandie.ch

La récré des parents

Le vendredi 14 juin, à la veille des vacances scolaires, l'APE-JM a organisé une nouvelle fois « la récré des parents » à laquelle nombres de familles ont participé, cette fois-ci sur le parvis de l'église.

La première édition ayant eu beaucoup de succès, nous avons voulu prolonger ce moment de partage autour d'un repas canadien. Chaque famille a apporté en nombre de quoi rassasier plus qu'il n'en faut petits et grands, tandis que l'APE-JM a veillé à tous les désaltérer.

La prochaine rencontre est prévue le vendredi 8 mai 2020, même heure, même endroit, sous réserve de la météo ...

Pour l'APE-JM, Sandrine Vuichoud



Passeport vacances

Un événement riche et mémorable pour les enfants de Jouxens-Mézery !

Cet été, lors des deux premières semaines des vacances scolaires en juillet, et des deux dernières en août, les enfants de Jouxens-Mézery ont eu l'immense joie de rejoindre un événement culturel, sportif et social réservé à la région lausannoise: le Passeport vacances !

En effet, grâce à la bonne volonté de trois parents de Jouxens-Mézery qui ont proposé chacun une activité à l'ensemble de la communauté du Passeport vacances lausannois, tous les enfants de la commune, âgés de 9 à 15 ans, ont eu le loisir de pouvoir acquérir le précieux sésame !

Ainsi, au total 16 passeports ont été commandés auprès de la commune

qui a soutenu cette action, donnant accès aux jeunes à de nombreuses activités (près de 300 dans la région), autant riches que variées: ateliers de création, visites, sorties nature, cours de sport, de musique, etc. Et cela donne également un accès gratuit aux piscines ainsi que des entrées au cinéma ! Quel cadeau !

Qu'en est-il des ateliers proposés à Jouxens-Mézery ? Tout d'abord, notre vétérinaire, M. Eric Lamouille, proposait de découvrir son beau métier dans son cabinet de Lausanne. Ensuite, Mme Stéphanie Khauv a su transmettre sa passion du badminton, dans la salle de gym de l'école. Finalement, Mme Nathalie Schöni a guidé une équipe d'explorateurs à travers le village, à la découverte d'un mystérieux trésor*.

Le succès est certain, tant du côté des organisateurs que des bénéficiaires des passeports. Un seul mot d'ordre, espérons que l'année prochaine de nouveaux intervenants prendront part à l'expérience en proposant une activité, car sans offre, les enfants de notre commune n'auront plus droit au fameux sésame, ce qui serait navrant !

Pour l'Apé-JM, Nathalie Schöni, présidente

** disponible dans ce journal, pages 12-13*



Balade découverte à travers Jouxten-Mézery



Proposée par l'Association de parents d'élèves de Jouxten-Mézery
(inspirée par le géographe Pierre Corajoud)

Longueur: 5 km **Départ et arrivée:** gare du LEB Jouxten-Mézery

Note: Non accessible en fauteuil roulant

Au fil de la balade, réponds aux énigmes dans l'encadré ci-après et reconstitue le trajet qui te mènera sur un lieu mystérieux à Jouxten-Mézery.

Depuis la gare, descends le long du parking pour rejoindre le chemin de l'Oche 20 mètres plus bas. Parcours ce chemin jusqu'à un embranchement et continue à descendre sur la route de gauche jusqu'au chemin de Champvent. Remonte ce chemin sur ta droite le long d'un muret jusqu'à une fontaine.

Après la fontaine, traverse pour profiter du trottoir sur la partie gauche de la route, car la circulation peut parfois surprendre. Continue sur le chemin de Champvent. Tu passes à proximité d'une grange aujourd'hui dédiée aux arts culturels puis, quelques mètres en dessus, d'une petite maisonnette.

Énigme 1 Quel était autrefois la fonction de cette maisonnette ?

une gare → **champs**

une chapelle → **un sous voie**

une école → **le parking**

Rejoins le chemin de Beau-Cèdre que tu empruntes sur sa gauche. Tu chemines alors entre deux murs, celui de droite étant surplombé d'un clocher caché dans les bois.

Énigme 2 Ce clocher qui date de 1754, servait autrefois à :

alarmer en cas d'attaque des Burgondes → **le champ**

sonner la messe → **la gare**

alarmer en cas d'incendie → **les escaliers**

A la fin du long mur de gauche, et juste avant une église, prends le petit chemin qui descend vers les maisons n°4-20. Tu te retrouves devant des habitations rénovées avec goût.

Énigme 3 Quelle était la fonction d'origine des bâtiments devant toi ?

une ferme de bétail connue pour être un modèle d'innovation → **de gauche**

une brasserie (production de bière) → **de droite**

la cour du château avoisinant (château de Beau-Cèdre) → **tout droit**

Sans dépasser le grand arbre à l'entrée de la cour, prends sur ta droite un chemin enherbé qui passe à côté d'une terrasse et qui surplombe un grand champ en offrant une vue imprenable sur le Léman. Rejoins une route (chemin de la Bâtiaz) et descend-la en la longeant sur la zone pédestre jaune. Après environ 200 m. emprunte sur la gauche le sentier en terre qui longe la route (ne prends pas le chemin qui traverse les champs).

Énigme 4 Au loin, par beau temps, tu peux apercevoir un sommet enneigé qui est le plus haut des Alpes.

Quel est son nom ?

le Cervin → **des vignes**

le Mont Rose → **une tour**

le Mont Blanc → **un molok**

Au croisement, traverse prudemment la route en direction d'un petit parking, au départ d'un chemin qui débute avec une barrière. Suis ce chemin à travers un champ jusqu'en bordure d'une forêt. Là, tu peux observer un petit ruisseau nommé le Montdedin.

Énigme 5 Ce ruisseau a fait l'objet de travaux en 2017, il a été:

renaturé → **gauche**

canalisé → **descente**

endigué → **droite**

Balade découverte à travers Jouxens-Mézery

Ne pénètre pas dans la forêt, mais suis le sentier qui la longe sur la droite.

Énigme 6 Quelle grande commune se situe de l'autre côté de la forêt ?

Lausanne → **agricole**

Crissier → **goudronné**

Prilly → **sous-terrain**

Plusieurs dizaines de mètres avant l'extrémité de la zone de cultures, un chemin étroit s'enfonce dans la forêt sur ta gauche. Suis-le jusqu'à des escaliers en bois que tu empruntes pour longer ensuite l'autoroute. Continue ensuite toujours tout droit, le chemin de terre rejoint une route goudronnée qui descend puis remonte en longeant toujours l'autoroute. Tu passes à proximité d'un sous-voie sur ta gauche, puis une fontaine devant le château de Mézery (propriété privée). Tu arrives devant la maison n°3 du chemin de Mézery qui présente une vitrine.

Énigme 7 Cette maison était autrefois :

une étable → **château**

une épicerie → **bois**

un café → **ruisseau**

Continue sur le chemin de Mézery, tu passes à côté d'une place de jeu, d'une église et de l'école de Jouxens-Mézery.

Énigme 8 Tu peux voir une bosse sur la route. Même si la plupart du village est limité à 30 km/h pour les automobilistes, Jouxens-Mézery en possède un grand nombre pour obliger les usagers de la route à diminuer leur vitesse. Comment les appelle-t-on ?

des dos d'âne → **l'autoroute**

des gendarmes couchés → **la forêt**

des bovistops → **LEB**

Tu peux profiter de la fontaine d'eau potable sur la place de l'église (attention pas celle du côté gauche de la route, qui n'est pas potable). Depuis la place, remonte les escaliers en direction de la garderie du Petit Navire (qui était autrefois l'école du village). Derrière ce bâtiment, remonte les escaliers qui amènent vers des terrains de sport. Au sommet, prends à droite et longe la voie du LEB (train de Lausanne-Echallens-Bercher).

Énigme 9 Le projet initial du LEB était un train à rail unique, ce qui lui a donné un surnom :

le bobsleigh → **50**

la chenille → **5**

la brouette → **200**

Au bout de 400 mètres, prends le chemin piéton qui te fera traverser une route au passage à niveau (prudence, ce carrefour est dangereux !) et poursuis-le jusqu'à ton point de départ.

Trajet pour découvrir le lieu mystère: à la gare du LEB de Jouxens-Mézery passe à travers

_____ (**énigme 1**). Après _____ (**énigme 2**), prend la route _____

(**énigme 3**). Après avoir dépassé _____ (**énigme 4**), emprunte sur ta _____

(**énigme 5**) un chemin _____ (**énigme 6**) en direction d'un petit _____ (**énigme 7**).

Marche le long de _____ (**énigme 8**). Après environ _____ m (**énigme 9**), tu trou-

veras le lieu surprise sur ta droite, à l'abri des regards, dans la forêt.

Association de la fête à Jouxpens

Comme on le craignait, du 5 au 7 septembre, les pirates des Caraïbes ont jeté leur dévolu sur notre village...

Bien avant leur arrivée, le mercredi soir, un premier comité d'accueil, très volontaire et très organisé, a préparé la résistance au cœur de la cité, en dressant de savantes barricades de tables et de bancs et de plein d'objets qui leur tombaient sous la main... Une fois ce premier rempart réalisé, une fameuse bolognaise concoctée par Christine et Catherine leur fut servie, pour accompagner les spaghettis. Ça y est, on était prêt !

C'est le jeudi soir que la première vague est arrivée sur nos rivages, par la petite crique de Beau-Cèdre. Heureusement, une batterie complète de canoniers racleurs était sur le pied de guerre, tous équipés de boulets fondus valaisans, savamment distribués avec de la grenaille de pommes de terre. La lutte fut sans merci et après plus de cinq cents tirs, cette première attaque a pu être contenue. Il faut dire qu'un précieux allié, en la personne du magicien Marco Smacchia, a étonnamment perturbé les attaquants, petits et grands, en les distrayant constamment de moult tours de magie, les laissant totalement interloqués. Au milieu de la nuit, le village a retrouvé son calme.

Las, les pirates ne furent pas découragés et ils repartirent à l'abordage le vendredi soir ! Cette fois, changement de tactique défensive... Comme la musique adoucit les mœurs, c'est bien connu, les villageois ont entrepris de les faire chanter. Un grand karaoké a encore pu les contenir, et pour finir de les apaiser, les croque-monsieurs furent sacrifiés et de délicieux cocktails préparés par Hondo et son équipe leur furent servis, jusqu'à plus soif. Ouf, encore un jour de gagné...

Mais le pire restait à venir. Le samedi fut le théâtre de la grande attaque des pirates. Il en arrivait de toute part, des grands, des petits, tous plus terrifiants les uns que les autres, avec

leurs balafres, leurs sabres, leurs foulards. Et on n'a jamais vu autant de borgnes à Jouxpens-Mézery que ce jour-là.

Les femmes pirates étaient là en soutien avec les nombreuses et savoureuses pâtisseries qu'elles avaient confectionnées avec talent, et qu'elles ont distribué sous l'œil avisé de Valeh, leur cheffe d'orchestre.

Deux maquilleuses ont fait des merveilles pour rendre terrifiants les pirateaux, et le champ de bataille s'est rapidement étendu sur toute la plaine de Beau-Cèdre, dans un joyeux vacarme :

- à l'assaut du château gonflable, où étonnamment aucun blessé n'était à déplorer
- à la cueillette des noix coco au sommet des cocotiers de grimpe, mais d'autres étaient sans doute déjà passés avant...
- à la pêche miraculeuse
- au franchissement de la poutre sous une pluie de bulles
- au lancer de la pierre, pour les plus costauds, et de la noix de coco pour les plus prometteurs
- au massacre, aux bricolages et au tableau de crochets.

Sur le coup de 18 heures, la Municipalité a mis tout le monde d'accord

autour du guillon apéritif, moyennant l'acquisition d'un verre consigné à deux francs, avant que la pitance ne soit servie à tous les belligérants, par une belle assiette de pilons de poulet sauce colombo, riz et...ratatouille (pour les plus pressés). Nous ne saurions passer sous silence la magnifique décoration de la cantine, tant sur les murs que sur les tables, réalisée par Karine et son équipe.

Rassasiée, la foule massée sous la cantine a pu apprécier les chorégraphies de Nectaria, aussi bien pour les enfants de l'école que pour les grands de Jouxpens. L'animation s'est poursuivie jusqu'à tard dans la nuit avec disco, cocktails et bar à champagne.

Victoire ! Au petit matin du dimanche, les pirates s'en étaient allés, en laissant derrière eux le souvenir d'une mémorable fête de village, dont on n'est pas près d'oublier l'ambiance.

Restait encore à nettoyer le champ de bataille, et l'on a pu compter sur une belle participation de bénévoles. L'esprit de la fête était bien là.

Le comité de l'association de la fête à Jouxpens serait heureux d'accueillir des bénévoles pour participer à la préparation des prochaines fêtes. Les bonnes idées seront les bienvenues !

O. Rémy / 10.09.2019



Association de la fête à Jouxpens



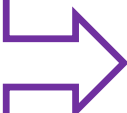


Gymnastique Parents-Enfants

Dès 2 ans ½

*Sauter – grimper – jouer – courir –
découvrir - chanter – s’amuser !*

**NOUVEL
HORAIRE**



Lundi 17h00

Collège du Grand Pré

Dès le 2 septembre 2019



Renseignements : Anne Meier 079 385 78 78

Tournoi populaire de Badminton

(non-licenciés)

Samedi 9 novembre 2019

Date: samedi 9 novembre 2019
de 9h00 à 17h00

Lieu: salle de gymnastique
de Jouxten-Mézery

Catégories: simple ou double
(dès 12 ans)

Finance: 15 CHF / personne
(paiement sur place)

**INSCRIPTIONS sur www.ssjm.ch
d'ici au 4 novembre 2019.**

> catégories:
- simple avancé
- simple amateur
- double

Venez jouer ou encourager les sportifs !

Boissons et restauration disponibles sur place.

Envoi du programme des matchs,
du règlement et autres informa-
tions par e-mail le 7 novembre.

Renseignements:
Damien Freemantle
damien.freemantle@gmail.com

La Société sportive décline toute
responsabilité en cas d'accident

La migration des oiseaux et ses secrets

Les oiseaux se cachent pour l'hiver...

Au début du 18ème siècle, des scientifiques aussi renommés que Carl Von Linné croyaient encore que les hirondelles passaient l'hiver dans la vase de nos étangs et en ressortaient au printemps. Au milieu du 20ème, beaucoup de gens pensaient encore que le coucou se transformait en épervier à la venue de l'automne. Certains oiseaux ne se cachent donc pas mais quittent notre pays pour l'hiver.

Comment les oiseaux migrateurs savent-ils où aller ?

Nous avons besoin de notre gps ou d'une carte pour nous orienter, les oiseaux migrateurs eux, parcourent des milliers de kilomètres sûrs de leur trajectoire.

Chaque année, l'automne voit partir nos hirondelles ou les cigognes blanches qui parcourent des milliers de kilomètres pour rejoindre leurs quartiers d'hivers africains. Elles ne descendent pas en ligne droite vers le Sud, mais traversent la Méditerranée par l'Espagne et le détroit de Gibraltar. Les trajectoires de leurs cousines de l'est de l'Europe sont encore plus compliquées en direction de l'Afrique du Sud, en passant par le canal de Suez, la péninsule Arabique, la Turquie et le détroit du Bosphore. Pendant ce temps-là, la sterne arctique est en plein tour du monde, longeant du nord au sud les côtes africaines, puis remontant par l'Amérique du Sud, afin de rester le plus longtemps possible au soleil. De toute évidence, les oiseaux migrateurs ne perdent donc jamais le nord !



Quand l'hiver approche, les oiseaux migrateurs se dirigent vers le Sud. Comme s'ils avaient une boussole intégrée. Photo Paul BREANNAN

De sacrés voyageurs

Les oiseaux d'Eurasie et d'Amérique du Nord traversent l'équateur pour passer l'hiver en Afrique ou en Amérique du Sud. Ainsi, une sterne arctique baguée, a été retrouvée 90 jours plus tard au sud de l'Afrique, à 14 500 km de son point de départ. Une autre a volé sur une distance impressionnante d'au moins 22 500 km, du Groenland au large de l'Australie. Les oiseaux terrestres ne sont pas en reste: la cigogne parcourt chaque année deux fois 7000 km pour rallier l'Afrique à l'Europe.

Des milliers de kilomètres sans se perdre, cela a de quoi nous intriguer. Quatre théories, non exclusives, sont envisagées.

D'abord, les repères visuels.

De nombreux oiseaux semblent suivre les rivières, les côtes et les chaînes de montagnes afin de parvenir à la bonne destination et ont gardé en mémoire ces repères.

Le ciel comme point de repère, le soleil et les étoiles.

Il est démontré que les oiseaux utilisent le soleil comme repère. Les oiseaux se serviraient des ombres projetées par le Soleil pour se localiser. Ils peuvent même utiliser les rayons ultraviolets, qui seront donc perceptibles même en cas de temps couvert.

De plus, beaucoup d'oiseaux migrent la nuit : savent-ils utiliser les étoiles ou la lune pour leur navigation ? Des expériences menées sur les bruants indigos montrent que les jeunes oiseaux semblent utiliser la rotation des étoiles autour de l'étoile polaire pour distinguer le nord du sud.

Le champ magnétique terrestre comme allié.

Enfin, il reste l'orientation par rapport au champ magnétique terrestre. Les chercheurs ont détecté de minuscules cristaux de magnétite le long de la zone olfactive dans le



La sterne arctique est l'oiseau migrateur qui parcourt la plus longue distance

La migration des oiseaux et ses secrets

cerveau de certains oiseaux. A l'intérieur du crâne des pigeons a été localisé un petit tissu particulier de 1 mm sur 2 qui contient plus de dix millions de petits cristaux allongés de magnétite. Or, ce composé de fer et d'oxygène est le même que celui dont sont faites les aiguilles des boussoles.

Les pigeons voyageurs semblent affectés par les variations du champ magnétique. Relâchés à des endroits où le champ magnétique terrestre est anormalement élevé, ils ont du mal à retrouver leur chemin.

D'autres pistes de recherche donnent des perspectives assez extraordinaires: le champ magnétique terrestre influencerait sur la proportion de production de deux molécules dans le cerveau, en fonction de cette différence de ratio, le cerveau analyse les variations du champ magnétique terrestre.

Une autre piste fait appel à la présence d'une protéine photoreceptrice: le Cryptochrome. Cette dernière est sensible aux variations du champ magnétique et est associée à la rétine. Les oiseaux par ce biais pourraient mémoriser de véritable carte magnétique terrestre.

Les odeurs pour repères

Les chercheurs ont montré qu'ils pourraient également suivre de faibles odeurs qu'ils auraient mémorisées. Le bulbe olfactif des oiseaux est très développé par rapport à la taille du cerveau.

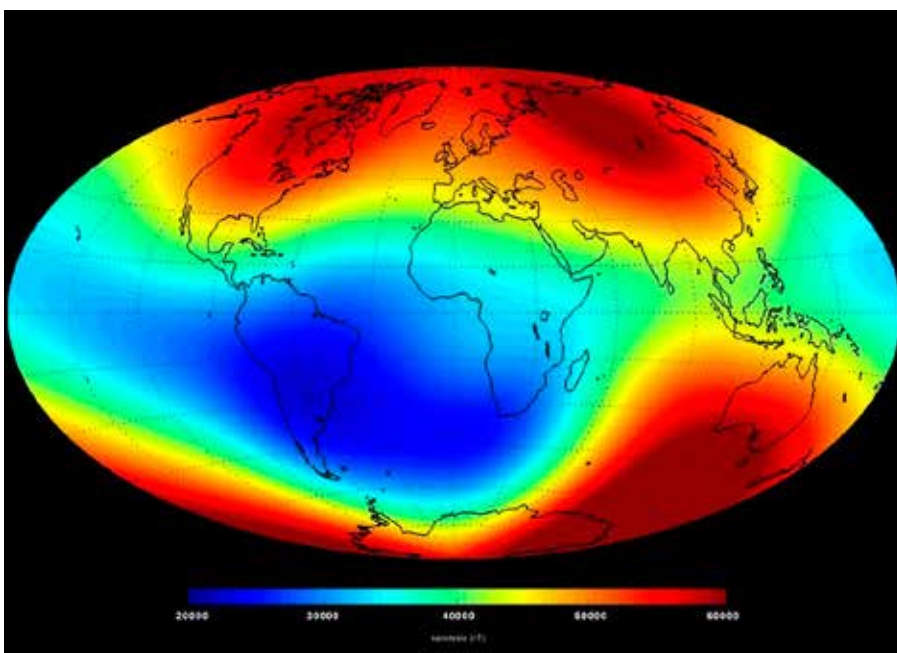
Une chercheuse de l'université de Californie aurait même identifié l'une de ces probables molécules «traçantes»: un gaz émis par le phytoplancton attirerait les oiseaux de haute mer, les guidant sur leur chemin.

Ce gps biologique des oiseaux, qui les guide sur des milliers de kilomètres, est un formidable outil de complexité dont nous n'en maîtrisons pas encore entièrement la connaissance.

Durant ce trajet les oiseaux seront confrontés aux prédateurs, aux chasseurs, au manque de nourriture et à l'altération de leurs aires de repos. Notre pays est notamment très impliqué dans la préservation des habitats.

Sur décision du Conseil fédéral, en 1991, les Grangettes et toute la zone lacustre de St-Gingolph à Chardonne deviennent un site protégé pour les oiseaux d'eau et les migrateurs.

Dr Eric Lamouille
Médecin vétérinaire



Variations du champ magnétique terrestre juin 2014

6 choses à savoir sur la migration des oiseaux

À quelle période a lieu la migration ?

Le départ s'effectue en moyenne entre **octobre et novembre**, le retour s'effectue entre **fin février et début mai**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.

Pourquoi ?

Ce n'est pas seulement le froid (le nombre de heures entre les espèces sédentaires et migratrices varie) mais un manque de ressources alimentaires, dans les régions où une saison froide survient.

La diminution des ressources, la diminution de la longueur des jours (photopériode), la baisse de température et d'intensité lumineuse déclenchent la production d'hormones (dont la mélatonine) qui annoncent le départ.

Où vont-ils ?

Des records de distance...

Caoua gris	8.500 km
Hirondelle de fenêtre	10.000 km
Barge royale	11.000 km
Troquet merle	14.500 km
Sterna antarctique	35.000 km

200 jours
Le martinet à ventre blanc est capable de voler pendant 6 mois sans se poser.

Une bonne préparation...

Avant le départ ou lors d'une escale où les proies sont en abondance, les animaux accumulent des réserves car ils perdent une partie de leur poids pendant la migration.

PERTE DE POIDS 55%

La barge royale accumule de la graisse dans la cavité abdominale, just sous la peau, tout en réduisant la masse de ses organes internes, car elle perd en route jusqu'à 55% de son poids.

Un voyage risqué...

Falcon bobereau, éperviers et autours

La principale cause de mortalité durant la migration est la prédation, principalement pour les passereaux. Ainsi, durant leur migration, on a estimé à 10% la proportion de pérons tués par des prédateurs.

VOTRE ENTREPRISE DÉVELOPPE UN PROJET...

- innovant
- à fort potentiel économique pour la région lausannoise
- qui a besoin d'une visibilité sur le marché

**LES PRIX
ENTREPRENDRE
LAUSANNE RÉGION
SONT
POUR VOUS !**



LAUSANNE
RÉGION

TROPHÉE
PERL
LAUSANNE
RÉGION
2020

Toutes les infos et inscription sur
www.lausanneregion.ch/perl

Délai des candidatures:
mercredi 8 janvier 2020